



**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE
RISTIGOUCHE-PARTIE-SUD-EST**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

PAR le soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la susmentionnée municipalité ;

QUE la date de la séance ordinaire d'octobre du conseil municipal a été modifiée.
Cette séance aura lieu le lundi 04 octobre 2021 à 18h30 à la salle du conseil du Centre communautaire F. P. Adams.

DONNÉ à Ristigouche-Sud-Est ce 14^e jour de septembre 2021.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RISTIGOUCHE-PARTIE SUD-EST**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en conformité avec l'article 431 du *Code municipal du Québec* et du *Règlement municipal n°2021-001 Relatif à la publication et la diffusion des avis publics municipaux*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14^e jour de septembre 2021.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier